



Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2022

**EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ** que conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, la directrice générale et secrétaire-trésorière déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2022 à la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Adalbert qui se tiendra le lundi 5 juin 2023 à 19h00, bâtiment multiservices situé au 15, rue du Collège.

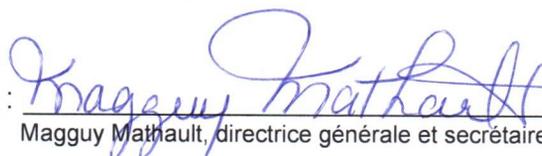
**DONNÉ à Saint-Adalbert ce 29<sup>e</sup> jour de mai deux mille vingt-trois.**

Signé :   
Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Magguy Mathault, résidant à Saint-Adalbert certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies, aux endroits désignés par le Conseil, entre 9h00 et 16h00, le 29<sup>e</sup> jour de mai 2023.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce 29<sup>e</sup> jour de mai deux mille vingt-trois.

Signé :   
Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière